



Evaluation des élèves : Jean-Michel Blanquer dans le camp des pédagogues ?

Evaluation des élèves : Jean-Michel Blanquer dans le camp des pédagogues ? : L'« évaluation bienveillante », ce chantier sensible que la gauche avait inauguré, pourrait-elle trouver en Jean-Michel Blanquer un partisan convaincu ? C'est en tout cas ce que suggère la participation du ministre de l'éducation nationale, lundi 13 novembre, à Paris, lors d'un colloque sur la « constante macabre » – ce biais de la notation chiffrée des élèves tel que théorisé par le chercheur en didactiques André Antibé. Une présence discrète : elle n'avait pas été inscrite à l'agenda officiel du ministre. Et pourtant, M. Blanquer a animé la conférence d'ouverture de cette journée de débats organisée dans l'enceinte du prestigieux lycée Henri-IV, à Paris. Une heure et demi d'intervention sur « l'école de la confiance », durant laquelle il a livré sa vision de ce que doit être l'évaluation – un « levier de progrès », a-t-il expliqué. L'évaluation est bonne « si elle renforce l'estime de soi de l'élève ». De quoi surprendre ses soutiens les plus conservateurs. Contradiction de la part d'un ministre qui, d'une interview à l'autre, a semblé caricaturer la recherche en pédagogie ? « M. Blanquer s'est rendu tous les ans, depuis cinq à six ans, aux colloques du Mouvement contre la constante macabre », répond-on rue de Grenelle. « Il a toujours compté parmi nos soutiens les plus actifs », confirme l'organisateur de l'événement, André Antibé. « Najat Vallaud-Belkacem avait promis, en son temps, de venir nous voir... Elle n'en a pas eu l'occasion » Depuis plus d'une décennie, ce mathématicien de formation défend l'idée que pour qu'une évaluation paraisse crédible aux enseignants, la proportion de mauvaises notes est toujours à peu près identique, quelles que soient l'épreuve donnée et la qualité des copies. C'est ce phénomène qu'il a baptisé la « constante macabre ». Lire : Virage en douceur pour les bulletins scolaires Pour le dépasser, l'association qu'il a fondée en 2004 ne combat par les notes mais promeut une « évaluation par contrat de confiance ». Concrètement, cet EPPC consiste à prévenir les élèves, quelques jours avant un devoir sur table, des thèmes sur lesquels ils seront interrogés. Pas de piège le jour J, mais une incitation à travailler en amont, disent ses partisans, estimés à 50 000 dans toute la France. Ses détracteurs y voient, en revanche, une énième preuve du « laxisme » à l'œuvre dans le système éducatif, signe de son « nivellement par le bas » et de sa « perte d'exigence ». Faut-il s'étonner que le ministre de l'éducation veuille, aujourd'hui, se placer au-dessus de la mêlée ? Sur les réseaux sociaux, sa présence au colloque a fait monter au créneau bon nombre d'enseignants, pour qui les modalités d'évaluation touchent au cœur de leurs pratiques et relèvent de leur liberté pédagogique. Des enseignants qui n'ont pas le sentiment de « noter au hasard ». Lire : La fin des notes n'est pas vraiment pour demain Dans une école française réputée peu encourageante, le sujet est explosif. En pleine fronde contre sa réforme du collège, en 2015, l'ex-ministre Najat Vallaud-Belkacem avait joué à l'équilibriste, en tentant de faire cohabiter, sur les bulletins des élèves, les notes traditionnelles avec des « échelles de progrès ». Une réforme restée « au milieu du guet », disent les enseignants. Son successeur a annoncé, lundi, l'installation d'un Conseil scientifique autour des enjeux de l'évaluation, laissant entendre que de « grands principes nationaux » sur le sujet pourraient être énoncés. Affaire à suivre, donc.